

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture d'un concours sur titres permettant l'accès au grade d'Ergothérapeute en date du 21 mars 2024,

## **ARRÊTE**

**Article 1** : La candidate dont le nom suit, est admise à concourir :

Madame Aurélia SEMHOUN

Chartres, le 2 mai 2024

P/ Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines,  
Par délégation, la Responsable du Pôle développement social



Nathalie MEYER